Le CESE alerte sur l'insuffisance du suivi sanitaire des élèves



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 14/06/2018

Saisine liée : POUR DES ÉLÈVES EN MEILLEURE SANTÉ

Rencontre avec la ministre de la Santé et des Solidarités le 11 juin 2018

Patrick Bernasconi, président du CESE, Aminata Koné, présidente de la section affaires sociales et santé du CESE, Fatma Bouvet de la Maisonneuve et Jean-François Naton, co-rapporteurs, ont remis le 11 juin 2018 l'avis "Pour des élèves en meilleure santé" à la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.

Retrouver toutes les photos de la rencontre

Le CESE rappelle à travers cet avis combien le suivi sanitaire des élèves est insuffisant en France.

La réponse à l'urgence passe avant tout par l'implication et la coordination de tous les acteurs qui entourent les enfants.

L'avis propose plusieurs axes permettant d'assurer la protection de l'enfant par le repérage, le soin et le suivi :

- une meilleure information, des parents et des élèves ;

- un élargissement à d'autres consultations médicales du PASS santé jeunes national ;

- faire des professions de la santé à l'école des métiers attractifs par les missions et responsabilités qu'ils comprennent;

- la création d'un numéro de téléphone et/ou d'un site internet/d'une application pour être en mesure de donner une réponse rapide aux élèves en difficulté, en leur garantissant une confidentialité, et les orienter correctement.







© - copyright CESE - Novembre 2026